

# Assistant de vie dépendance et handicap

RNCP41420 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                          |
| Code(s) NSF             | 330, 332                          |
| Formacode(s)            | 44022, 44079, 44028, 43436, 43404 |
| Code(s) ROME            | K1302, K1301, K1303               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'enregistrement   | 27/10/2025                        |
| Date d'échéance         | 27/10/2027                        |

## Certificateur(s)

CQFD · SIRET : 34944634400039

CQFD · SIRET : 34944634400070

## Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                                  | SIRET              | Habilitation                        |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| INSTITUT DE FORMATION SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT<br>CONTINUE OCEAN INDIEN | 79100913700<br>047 | Former et organiser<br>l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte où les politiques publiques et la réforme de l'offre à domicile mettent l'accent sur la coordination, la prévention, la reconnaissance de missions variées (prévention de la maltraitance, lien social, soutien aux aidants) et le soutien des personnes cumulant vieillissement et handicap, l'AVDH fournit un profil de professionnel hautement qualifié, à même d'intervenir dans différents environnements (domicile, ESMS) et de s'adapter aux évolutions législatives et organisationnelles.

L'Assistant de Vie Dépendance et Handicap (AVDH) intervient auprès de personnes en situation de dépendance liée à l'âge, au handicap ou à la perte d'autonomie, à leur domicile ou au sein d'établissements spécialisés. Son action vise à maintenir, développer ou restaurer l'autonomie et le bien-être de la personne, en tenant compte de ses capacités, de ses attentes, de sa dignité et de ses droits. Il agit en lien avec une équipe pluriprofessionnelle (professionnels de santé, travailleurs sociaux, aidants familiaux, etc.), dans le respect du projet personnalisé d'accompagnement ou du projet institutionnel, et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

### ACTIVITÉS VISÉES

Recueil et prise en compte des besoins et attentes de la personne

Organisation et planification du travail

Participation au projet d'accompagnement personnalisé

Aménagement et entretien du lieu de vie

Aide aux actes essentiels et aux soins d'hygiène

Soutien à l'entretien de l'autonomie fonctionnelle

Établissement d'une relation attentive et bienveillante

Collaboration avec les familles, aidants et professionnels

Prévention des risques et maltraitances  
Diagnostic et gestion des situations d'urgence  
Accompagnement en fin de vie et soins palliatifs

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les caractéristiques, capacités, limites, souhaits et habitudes de la personne en situation de dépendance ou de handicap
- Échanger avec la personne vulnérable, sa famille et les aidants afin de comprendre ses besoins, ses choix et obtenir son consentement
- Participer à l'élaboration du projet de vie ou du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Évaluer l'état général du lieu de vie ou de résidence, du linge, des équipements et des stocks de produits d'entretien et alimentaire
- Aménager et adapter le cadre de vie pour favoriser l'autonomie, la mobilité et la sécurité de la personne
- Travailler au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et s'inscrire dans les orientations et les valeurs du projet institutionnel
- Contribuer aux réunions de synthèse, transmettre les informations et participer à l'évaluation de l'accompagnement
- Réévaluer régulièrement ses interventions, ajuster les modalités de l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation de la personne
- Évaluer l'état général du logement, du linge, des équipements et des stocks de produits d'entretien et alimentaire
- Aménager et adapter le cadre de vie pour favoriser l'autonomie, la mobilité et la sécurité de la personne
- Réaliser l'entretien courant du logement, le rangement des espaces, l'entretien du linge dans le respect des règles d'hygiène et de prévention des risques
- Accompagner la personne lors de la toilette, de l'habillage, des transferts, de l'aide aux déplacements, en tenant compte de ses capacités et de ses choix
- Assister la personne dans la prise des repas : préparation de repas variés et équilibrés, adaptés à ses goûts, régimes et capacités, et soutien lors de l'alimentation
- Favoriser les gestes simples du quotidien en stimulant l'autonomie, en respectant les habitudes et en encourageant la participation de la personne
- Mettre en œuvre les aides techniques adaptées (aides à la mobilité, matériel de compensation, etc.) pour sécuriser les déplacements
- Adapter son intervention en fonction des troubles sensoriels, cognitifs ou moteurs, en maintenant une relation individualisée et rassurante
- Participer à la prévention de la dénutrition, des cicatrices et d'autres risques liés à la perte d'autonomie (déshydratation, chutes, etc.).
- Créer un lien de confiance avec la personne, reconnaître sa singularité, ses droits, son histoire, son intimité
- S'adapte aux différents modes de communication (verbale, non verbale, gestuelle, sensorielle) en fonction des capacités de la personne
- Favoriser l'expression, la participation aux activités sociales, culturelles ou de loisirs, la prévention de l'isolement et la réactivation du lien social
- Communiquer régulièrement avec les proches, les aidants et l'équipe pluriprofessionnelle pour assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement
- Transmettre les informations nécessaires sur l'évolution de la situation de la personne, les observations, les difficultés rencontrées, les mesures prises, au moyen de supports dédiés (cahier de transmission, logiciel métier, etc.)
- Contribuer à la compréhension mutuelle entre la personne accompagnée, ses proches et les professionnels, notamment en raison du cadre d'intervention et des motifs de certaines actions
- Repérer les signes de fragilité, de mal-être, ou de maltraitance et agir en conséquence (alerter, prévenir, proposer des solutions)
- Respecter strictement les protocoles d'hygiène, de sécurité, de prévention des infections et des accidents domestiques
- Gérer les situations conflictuelles, agressives ou relationnellement difficiles, en veillant au respect de la dignité de la personne et de sa sécurité psychologique
- Observer l'évolution de l'état de santé et de la dépendance de la personne accompagnée
- Repérer les situations urgentes (malaises, chutes, altérations soudaines, comportements inhabituels)
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours, appliquer les traitements et protocoles transmis par les

professionnels de santé dans le cadre de ses compétences

- Contacter les professionnels de santé, les secours, et informer l'entourage selon les procédures établies
- Soutenir la personne, son entourage et l'équipe pluridisciplinaire dans les moments délicats (maladie grave, fin de vie)
- Respecter les volontés, les rites, l'intimité et la dignité de la personne, contribuer au maintien du confort et soulager l'inconfort
- Assister les professionnels de santé dans la mise en œuvre des protocoles adaptés

## Blocs de compétences

### **RNCP41420BC01 — Évaluation et analyse des besoins de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques, capacités, limites, souhaits et habitudes de la personne en situation de dépendance ou de handicap

Échanger avec la personne vulnérable, sa famille et les aidants afin de comprendre ses besoins, ses choix et obtenir son consentement

Participer à l'élaboration du projet de vie ou du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

Évaluer l'état général du lieu de vie ou de résidence, du linge, des équipements et des stocks de produits d'entretien et alimentaire

Aménager et adapter le cadre de vie pour favoriser l'autonomie, la mobilité et la sécurité de la personne

Travailler au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et s'inscrire dans les orientations et les valeurs du projet institutionnel

Contribuer aux réunions de synthèse, transmettre les informations et participer à l'évaluation de l'accompagnement

Réévaluer régulièrement ses interventions, ajuster les modalités de l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation de la personne

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

### **RNCP41420BC02 — Gestion et aménagement de l'environnement de vie la personne en situation de dépendance et/ou de handicap**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer l'état général du logement, du linge, des équipements et des stocks de produits d'entretien et alimentaire

Aménager et adapter le cadre de vie pour favoriser l'autonomie, la mobilité et la sécurité de la personne

Réaliser l'entretien courant du logement, le rangement des espaces, l'entretien du linge dans le respect des règles d'hygiène et de prévention des risques

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

### **RNCP41420BC03 — Accompagnement des actes de la vie quotidienne et maintien de l'autonomie de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Accompagner la personne lors de la toilette, de l'habillage, des transferts, de l'aide aux déplacements, en tenant compte de ses capacités et de ses choix

Assister la personne dans la prise des repas : préparation de repas variés et équilibrés, adaptés à ses goûts, régimes et capacités, et soutien lors de l'alimentation

Favoriser les gestes simples du quotidien en stimulant l'autonomie, en respectant les habitudes et en encourageant la participation de la personne

Mettre en œuvre les aides techniques adaptées (aides à la mobilité, matériel de compensation, etc.) pour sécuriser les déplacements

Adapter son intervention en fonction des troubles sensoriels, cognitifs ou moteurs, en maintenant une relation

individualisée et rassurante

Participer à la prévention de la dénutrition, des cicatrices et d'autres risques liés à la perte d'autonomie (déshydratation, chutes, etc.).

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

### **RNCP41420BC04 — Communication avec la personne en situation de dépendance et/ou de handicap et collaboration professionnelle avec l'équipe pluridisciplinaire et les aidants**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Créer un lien de confiance avec la personne, reconnaître sa singularité, ses droits, son histoire, son intimité

S'adapte aux différents modes de communication (verbale, non verbale, gestuelle, sensorielle) en fonction des capacités de la personne

Favoriser l'expression, la participation aux activités sociales, culturelles ou de loisirs, la prévention de l'isolement et la réactivation du lien social

Communiquer régulièrement avec les proches, les aidants et l'équipe pluriprofessionnelle pour assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement

Transmettre les informations nécessaires sur l'évolution de la situation de la personne, les observations, les difficultés rencontrées, les mesures prises, au moyen de supports dédiés (cahier de transmission, logiciel métier, etc.)

Contribuer à la compréhension mutuelle entre la personne accompagnée, ses proches et les professionnels, notamment en raison du cadre d'intervention et des motifs de certaines actions

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

### **RNCP41420BC05 — Sécurité, prévention et gestion des situations complexes dans l'accompagnement de la personne en situation de dépendance et/ou de handicap**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les signes de fragilité, de mal-être, ou de maltraitance et agir en conséquence (alerter, prévenir, proposer des solutions)

Respecter strictement les protocoles d'hygiène, de sécurité, de prévention des infections et des accidents domestiques

Gérer les situations conflictuelles, agressives ou relationnellement difficiles, en veillant au respect de la dignité de la personne et de sa sécurité psychologique

Observer l'évolution de l'état de santé et de la dépendance de la personne accompagnée

Repérer les situations urgentes (malaises, chutes, altérations soudaines, comportements inhabituels)

Mettre en œuvre les gestes de premiers secours, appliquer les traitements et protocoles transmis par les professionnels de santé dans le cadre de ses compétences

Contacteur les professionnels de santé, les secours, et informer l'entourage selon les procédures établies

Soutenir la personne, son entourage et l'équipe pluridisciplinaire dans les moments délicats (maladie grave, fin de vie)

Respecter les volontés, les rites, l'intimité et la dignité de la personne, contribuer au maintien du confort et soulager l'inconfort

Assister les professionnels de santé dans la mise en œuvre des protocoles adaptés

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Contexte du secteur et taille des structures

L'assistant de vie dépendance et handicap intervient dans des contextes variés et exerce son métier selon l'organisation de l'employeur (structure de services à la personne, SAAD, Service Autonomie, EHPAD, foyer d'accueil spécialisé, IME, service d'aide à domicile, etc.).

- Secteurs : Médical, Médico-social, Services à la personne
- Employeurs : Secteurs privé, public et associatif
- Structures : TPE, PME, grande entreprise : Etablissement médical (hôpital, clinique, pôle gériatrique/gérontologique), Foyer logement/centre d'hébergement, Maison de retraite médicalisée et non médicalisée - Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et personnes âgées handicapées (EHPAD et MAS) - Structures de services à la personne (prestataires et mandataires) - SIAD, SAD, Service Autonomie, HAD - CCAS, Particulier employeur

Structures de services à la personne

- Entreprises privées : De petite ou moyenne taille (TPE, PME) spécialisées dans les services à domicile. Elles proposent des prestations variées (aide à la toilette, préparation des repas, accompagnement social, entretien du logement...).
- Associations : Souvent d'envergure départementale ou régionale, elles gèrent un réseau plus étendu d'intervenants et couvrent un large périmètre géographique.
- Organismes publics/CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) : Services d'aide et d'accompagnement à domicile, intégrés à la collectivité territoriale.

Dans ces structures, l'assistant de vie dépendance et handicap bénéficie d'un encadrement direct (responsable de secteur) et travaille le plus souvent en autonomie chez les particuliers.

ESMS : Etablissements sociaux et médico-sociaux

Structures de taille moyenne à importante, pouvant accueillir de quelques dizaines à plusieurs centaines de résidents

- Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
- Foyers d'accueil spécialisé
- IME ...

Organisation en équipes pluridisciplinaires (aides-soignants, infirmiers, animatrices/animateurs, psychologues...) avec un cadre de santé ou un responsable d'unité.

L'assistant de vie dépendance et handicap exerce sous la responsabilité d'un cadre de santé et travaille au contact régulier d'autres professionnels (infirmiers, médecins, aides-soignants, psychologues...).

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant de vie
- Agent d'accompagnement (personnes âgées et/ou handicapées)
- Auxiliaire de vie sociale
- Aide à domicile
- Aide de la qualité de vie
- Auxiliaire de gérontologie

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                   |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique                                                                                                                                                                                            |
| <b>Salaires médians (mensuels)</b>         | 1 456 €                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)<br>T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)<br>V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 100 929                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 59 %                                                                                                                                                                                                                                                                         |

|                                 |                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emplois saisonniers             | 11 %                                                                                                                                                                                          |
| Familles professionnelles (FAP) | T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie<br>T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile<br>V4X84 — Aides médico-psychologiques |

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Demandeurs d'emploi justifiant d'un projet professionnel motivé et validé dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien de sélection)
- Salariés exerçant dans le secteur de la prise en charge des personnes âgées et/ou en situation de handicap

### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Posséder l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 (AFGSU1)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un Président du jury

Un professionnel du secteur médico-social

Un employeur du secteur (médico-social, aide à domicile)

Un professionnel diplômé exerçant le métier

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                                      |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 5 838 €                                                                              |
| Selon la branche        | 5 000 € – 6 588 €                                                                    |
| Prise en charge         | Branches concernées                                                                  |
| 5 838 €                 | Valeur par défaut · 209 branches                                                     |
| 6 588 €                 | CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme |
| 6 166 €                 | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                    |
| 5 963 €                 | CPNE Travail Temporaire                                                              |
| 5 000 €                 | CPNEFP des entreprises privées de services à la personne                             |

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de décision                     | 27/10/2025 |
| Durée de l'enregistrement            | 2 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 27/10/2027 |
| Date de dernière délivrance possible | 27/10/2031 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2024  | 47        | 2        | 100 %            | —            |

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP34794

### CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36004, RNCP37715, RNCP39232

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41420/>

## Où se former

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Formations référencées | 1                 |
| Organismes             | 1                 |
| Régions couvertes      | 1                 |
| Prix indicatif         | 3 500 € – 4 144 € |
| Durée                  | 826 h             |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Entrées et sorties de formation

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Entrées en formation   | 1       |
| Parcours menés à terme | 0       |
| Taux d'achèvement      | 0 %     |
| Période                | 05/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Dossiers CPF engagés   | 1       |
| Montant total engagé   | 3 600 € |
| Coût moyen par dossier | 3 600 € |
| Durée moyenne          | 826 h   |
| Période                | 04/2026 |
| France compétences     | 100 %   |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.